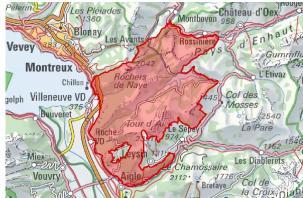
IFP 1515 Tour d'Aï – Dent de Corjon

Cantons	Communes	Surface
Vaud	Aigle, Château-d'Oex, Corbeyrier, Leysin, Montreux, Ormont-Dessous, Roche, Rossinière, Veytaux, Villeneuve, Yvorne	12490 ha
Fribourg	Haut-Intyamon	





Tour de Mayen et Tour d'Aï

IFP 1515 Tour d'Aï - Dent de Corjon



Arête et Dent de Hautaudon, Bonaudon, Dent de Corjon



Vallée du Petit Hongrin, lac Rond, Pointe d'Aveneyre et Dent de Corjon depuis les Tours d'Aï



Yvorne



Vue sur le Léman depuis la Pointe à l'Aiguille

1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Vaste paysage montagneux avec succession remarquable de plis déversés et chevauchants caractéristiques
- 1.2 Longue arête rocheuse ceinturée d'imposantes falaises
- 1.3 Relief très accidenté, organisé en compartiments paysagers encaissés et sauvages avec lacs de montagne
- 1.4 Grands versants forestiers avec groupements végétaux rares
- 1.5 Grande diversité de milieux naturels de l'étage collinéen à l'étage l'alpin
- 1.6 Mosaïque de pâturages et pelouses sèches d'altitude, éboulis, lapiaz et parois rocheuses, milieux naturels d'altitude abritant une faune et une flore alpines rares
- 1.7 Zone-refuge pour la faune forestière
- 1.8 Patrimoine construit traditionnel avec notamment des chalets d'alpage bien conservés et intégrés dans le paysage
- 1.9 Paysage viticole avec structure en terrasses, caractérisé par une structure compacte de l'habitat et un réseau de murs de pierres sèches

2 Description

2.1 Caractère du paysage

À l'extrémité orientale du Léman, le site Tour d'Aï – Dent de Corjon se développe sur près de 2000 m de dénivellation. Au sommet dominent les Tours d'Aï et de Mayen, véritables avant-postes alpins, visibles depuis les régions lémanique et chablaisienne ainsi que depuis le Plateau romand.

Taillé dans les Préalpes calcaires septentrionales, ce paysage est marqué par un relief très accidenté, des dénivellations importantes et de grands versants forestiers plongeant vers le Léman et le Chablais vaudois.

Ce vaste paysage alpin, qui englobe des milieux naturels très contrastés de part et d'autre des sommets, est surtout caractérisé par ses nombreux monuments géologiques: Tours d'Aï, de Mayen, de Famelon, Rochers de Naye, Pointe d'Aveneyre, Mont d'Or ou encore Dent de Corjon. Dans la zone des sommets domine un paysage tranquille et au caractère intact.

Les vallons forestiers de l'Hongrin, de la Veraye, de la Tinière, de l'Eau Froide et de la Grande Eau délimitent autant de compartiments paysagers encaissés et sauvages, débouchant respectivement sur la Sarine, le Léman ou le Rhône. Certains vastes secteurs, à l'exemple du massif du Mont d'Arvel, sont dépourvus de tout accès ou chemin.

Au-dessus des pentes boisées, le coteau ensoleillé de Leysin, le col de Chaude et la vallée du Petit Hongrin offrent un paysage plus ouvert. Caractérisés par de grands pâturages entourant des chalets d'alpage recouverts de tavillons, ces secteurs sont parsemés de forêts, de marais et de petits lacs de montagne. Plus haut encore, c'est le domaine des pelouses d'altitude, puis celui de la roche calcaire. Ces milieux minéraux se caractérisent par des formes très variées: parois calcaires verticales des Tours, grands voiles d'éboulis du Mont d'Or, vastes lapiaz de Sur le Truex et des Rochers de la Latte.

À l'ouest de Leysin, au pied des monts naturels et boisés, se développe le vignoble d'Yvorne, un exemple de paysage anthropisé de basse altitude. Le vignoble y a conservé sa structure traditionnelle en terrasses et entoure complètement le village compact d'Yvorne, surmonté de son château et de hameaux.

2.2 Géologie et géomorphologie

Fondée essentiellement sur la nappe des Préalpes médianes plastiques, cette unité tectonique doit sa désignation à son caractère particulièrement plissé. De la Grande Eau à la Veraye, elle compte quatre

plis principaux penchés vers l'extérieur des Alpes, dont les axes traversent le site, de la plaine du Rhône à la vallée de la Sarine. Ces plis s'expliquent par la présence d'importantes intercalations marneuses tendres entre les bancs durs de calcaires.

Au sud, le versant droit de la Grande Eau est constitué de couches en position renversée et parallèle à la pente. Le pli le plus magistral est celui qui est couronné par les Tours d'Aï, de Mayen et de Famelon. Le grand flanc sud-est de cet anticlinal, sans végétation, se caractérise par les lapiaz les plus étendus du canton de Vaud. Au nord-ouest des Tours, les couches de calcaires plongent presque verticalement pour amorcer le synclinal de Corbeyrier – Ayerne. Cette structure, dont la charnière pincée se trouve au niveau de la plaine au-dessous de Corbeyrier, comprend un cœur tendre composé de marno-calcaires rouges et de flysch.

Au nord, l'anticlinal crevé de la Tinière et le synclinal perché de Naye sont deux exemples typiques de géologie structurale. Le premier a été profondément creusé par l'érosion, qui a atteint des roches évaporitiques du Trias. Le second a, au contraire, résisté grâce à une fracturation moins ouverte. Le versant sud des Rochers de Naye présente ainsi des couches rouges datant du Crétacé supérieur. La Dent de Corjon, appartenant à la même structure synclinale, est formée par des calcaires massifs du Malm, à l'instar de presque toutes les arêtes rocheuses du secteur nord.

La nappe des Préalpes médianes rigides est représentée par le massif du Mont d'Or. Elle est constituée uniquement de calcaires variés, de dolomies et de cornieules. Cette unité, dont les couches sont uniformément inclinées vers le sud-est, repose sur une autre nappe, appelée ultrahelvétique, une masse, très écaillée et déformée, visible de part et d'autre du Mont d'Or. Au nord, une importante formation de gypse a permis la constitution des dolines qui déterminent la topographie tourmentée du Crot.

Dans l'environnement montagneux, les dépôts quaternaires se limitent essentiellement à des voiles d'éboulis au pied des parois rocheuses, à des éboulements et à des moraines locales, à l'exemple de celles du Larzey, au nord-ouest de La Comballaz. Derrière la succession de moraines frontales au nord de la Tour de Mayen se sont formés le lac Pourri et le lac Rond. Le grand éboulement de Luan, datant de 1584, a dévalé le versant sur 5 km, détruisant l'ancien village de Corbeyrier et rejoingnant les vignes à l'ouest d'Yvorne.

La circulation des eaux souterraines est principalement dictée par les structures tectoniques. Les eaux de pluie s'infiltrent dans le réseau de fissures des calcaires pour se concentrer dans les synclinaux et jaillir aux emplacements où l'axe de ces plis ressort de la topographie. Des sources importantes caractérisent les secteurs au-dessus du château de Chillon et des villages de Roche et de Fontaney. Ces circulations souterraines millénaires ont creusé par dissolution de la roche un réseau considérable de gouffres, grottes et galeries, dont certaines comprenaient des glacières et dans lesquelles des ossements d'ours des cavernes ont été découverts. Certains cours d'eau sont remarquables, comme la Tinière et son régime torrentiel naturel, l'Eau Froide et sa succession de cascades et l'Hongrin avec ses gorges sauvages.

Les très nombreuses zones humides et les petits lacs répartis entre les Agites et le lac de l'Hongrin doivent leur existence à la nature peu perméable du sous-sol, constitué de flysch et de dépôts morainiques.

2.3 Milieux naturels

Le paysage de Tour d'Aï – Dent de Corjon se distingue des autres sites caractéristiques des Préalpes occidentales calcaires par son amplitude altitudinale considérable, qui rassemble sur une faible distance des milieux collinéens thermophiles et des milieux alpins, créant ainsi une très grande diversité.

Le vaste versant forestier de Roche, qui s'élève subitement de la plaine du Rhône aux Tours d'Aï, se caractérise par la succession complète des étages de végétation: hêtraies xérothermophiles (*Cephalanthero-Fagenion*), érablaies de ravin méso-hygrophiles (*Lunario-Acerion*), pessières-sapinières à asplénium sur gros blocs (*Asplenio-Abieti-Piceetum*). A l'étage montagnard, de petites surfaces sont

colonisées par les érablaies à orme et à alisier (*Ulmo*- et *Sorbo-Aceretum*), des forêts très rares. Le coteau sec de La Preise recèle plusieurs associations forestières rares, telles que la chênaie à coronille (*Coronillo-Quercetum*). Aux Roches de la Latte s'est développée une forêt de mélèzes et d'aroles (*Larici-Pinetum cembrae*), une association forestière rare sur substrat calcaire.

Au pied du versant, le vignoble d'Yvorne, avec son réseau de murs de pierres, ses sentiers et la lisière thermophile qui le relie à la chênaie en amont, offre un habitat à une flore et à une faune thermophiles riches, comportant notamment de nombreux insectes et reptiles en danger, comme la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*). Ces milieux se prolongent également en direction de Roche et de Fontanney. Au-delà, la forêt couvre une grande partie du paysage, avec d'immenses massifs sauvages, refuges importants pour la faune. Ces vastes forêts naturelles abritent de nombreuses espèces spécialisées, notamment des oiseaux cavicoles, à l'exemple de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*). Les chauves-souris – à l'exemple du Grand murin (*Myotis myotis*), une espèce au bord de l'extinction – colonisent les grottes dispersées dans le site.

Au-dessus des grands massifs forestiers, le paysage est marqué par de nombreux milieux de grande valeur biologique; il est dominé par les pâturages boisés, les pelouses d'altitude, les éboulis, les lapiaz et les parois rocheuses. Ces milieux naturels sont le domaine de la faune et de la flore alpine, qui tiennent ici un de leurs avant-postes occidentaux, et notamment du rare Pétrocallis des Pyrénées (*Petrocallis pyrenaica*). La région constitue aussi l'un des principaux foyers du Chardon bleu (*Eryngium alpinum*), une espèce emblématique de la flore alpine.

Les versants ensoleillés des Rochers de Naye, de la Dent de Corjon et du coteau de Veyges offrent des conditions favorables aux prairies et pâturages secs, dont plusieurs sont d'importance nationale. Les pelouses calcaires sèches à seslérie (Seslerion) dominent ces milieux naturels.

Dans la région de l'Hongrin, vers 1500–1600 m d'altitude, les flysch alimentent un chapelet de marais – dont deux sont d'importance nationale – ainsi que de petits lacs naturels ayant conservé des ceintures de végétation palustre de grande valeur botanique, comme les gazons flottants du lac Rond et du lac Pourri.

2.4 Paysage historico-culturel

La découverte de vestiges archéologiques montre que la région entre Aigle et Villeneuve a été constamment occupée depuis le Néolithique. Un abri sous roche au-dessus de Roche a livré des vestiges des âges du Bronze et du Fer. Dans les environs des Rochers de Naye, la grotte des Dentaux était occupée probablement dès le Paléolithique. Des tronçons de route romaine ont été repérés entre Yvorne et Roche. Les localités se sont ensuite développées sur les cônes de déjection, propices à la culture de la vigne.

Les pentes boisées, raides et austères qui bordent la plaine du Rhône s'échancrent de quelques vallons. Par celui de la Veraye, les alpages de Veytaux s'étalent vers les Rochers de Naye avant de redescendre de l'autre côté jusqu'à l'Hongrin. Dans la vallée de la Tinière, les granges et les alpages de Villeneuve atteignent le col de Chaude et le Pertuis d'Aveneyre pour se développer dans la vallée du Petit Hongrin. Jusque vers le milieu du XX^e siècle, les paysans de la plaine y conduisaient leur bétail en remontant les gorges de l'Eau Froide à partir de Roche.

Les parties basses des vallées de l'Hongrin et du Petit Hongrin ont été habitées de façon permanente jusque dans la première moitié du XX^e siècle. Ces vallées étaient aussi des lieux de passage très fréquentés jusque dans le courant du XIX^e siècle. Un important chemin montait par le col de Sonlomont depuis le Pays-d'Enhaut, d'où l'on pouvait se diriger vers Villeneuve par le col de Chaude. Différents tronçons de chemins muletiers sont encore reconnaissables, qu'il s'agisse des accès aux alpages ou du franchissement des cols. Certains, comme au col de Chaude, présentent encore de beaux secteurs de pavage. Déjà au XVII^e siècle, les forêts de la Joux Verte ont été exploitées pour les salines, avec la construction d'un ancêtre des barrages-voûtes permettant de dévaler les troncs jusqu'à Roche.

Ces vallées se sont trouvées isolées dès la fin du XIX^e siècle, paradoxalement à cause de nouvelles routes carrossables, dont les tracés sont passés ailleurs, en particulier par le col des Mosses. Dès les années 1930, de nombreux paysans ont renoncé à vivre à l'année dans la vallée de l'Hongrin. Actuellement, la plus grande partie des alpages sont encore exploités. Les chalets à toit à quatre pans, souvent encore en tavillons, caractérisent l'ensemble du site. Au nord de Leysin, Mayen et surtout Aï conservent leurs hameaux d'alpage, groupant les petites écuries construites par les familles bourgeoises autour des fromageries.

Le village d'Yvorne, site construit d'importance nationale en raison de ses qualités spatiales et historico-architecturales, fut victime d'un éboulement qui le détruisit en 1584. Reconstruit au sud-est de son ancien emplacement, il se situe au flanc d'un coteau de vigne vallonné et se caractérise par une unité architecturale et une structure particulièrement bien conservées. Sur le coteau d'Yvorne, le vignoble a modelé l'espace en petites parcelles, diminuant progressivement les zones réservées aux prés et aux jardins.

Sur l'ancien chemin descendant à Aigle, à 2 km au sud-ouest de Leysin, derrière la colline calcaire boisée d'Efflot de Veyges, se situe le hameau de Veyges. Il est formé d'un ensemble de maisons en madriers, datées pour la plupart du XVIII^e siècle. Les anciens champs en terrasses sont encore lisibles au-dessus du hameau.

Plusieurs grandes carrières marquent ce paysage. Celle de Roche a exploité jusqu'en 2000 les couches rouges et les calcaires du Malm, tandis que celles d'Arvel, à Villeneuve, exploitent les calcaires durs du Lias supérieur.

3 Objectifs de protection

- 3.1 Conserver le paysage des Préalpes calcaires septentrionales avec son relief très accidenté, ses contrastes et son caractère naturel et sauvage.
- 3.2 Conserver la succession de plis déversés et chevauchants.
- 3.3 Conserver la longue arête rocheuse et les imposantes falaises.
- 3.4 Conserver les compartiments paysagers encaissés et sauvages.
- 3.5 Conserver la qualité des versants forestiers ainsi que la diversité de leurs groupements végétaux.
- 3.6 Conserver le caractère paysager des lacs de montagne.
- 3.7 Conserver la grande diversité de milieux naturels de l'étage collinéen à l'étage l'alpin.
- 3.8 Conserver la mosaïque de milieux naturels d'altitude ainsi que leur diversité floristique.
- 3.9 Conserver les écosystèmes aquatiques et riverains ainsi que la qualité des eaux des cours et plans d'eau.
- 3.10 Conserver la dynamique des cours d'eau.
- 3.11 Conserver l'étendue et les qualités des prairies sèches et des pâturages boisés.
- 3.12 Conserver la qualité et la fonction écologique des milieux humides.
- 3.13 Conserver la fonction de refuge pour la faune forestière.
- 3.14 Conserver le paysage viticole avec sa structure en terrasses et ses murs de pierres sèches.
- 3.15 Conserver une utilisation agro-sylvo-pastorale adaptée au contexte local.
- 3.16 Conserver les structures et éléments paysagers caractéristiques tels que les pâturages ouverts.
- 3.17 Conserver le patrimoine construit traditionnel dans son contexte paysager.
- 3.18 Préserver la tranquillité et le caractère intact des secteurs naturels et sauvages de montagne.

© OFEV 2017

Téléchargement au format PDF: www.bafu.admin.ch/bln

Les photos illustrent les qualités paysagères, les espaces vitaux les plus importants ainsi que des éléments du paysage culturel; elles ne sont pas l'objet de l'acte normatif. Il en va de même pour l'extrait de la carte réduite. Pour la délimitation, l'extrait de la carte au 1:25 000 est déterminant.

